



Réunion du 15 octobre 2024 du collectif IHS 22

Excusés : Pierre Rimasson, Françoise Le Loarer, Christelle Levy-Robert (FNME), Pierre Delanoue, Didier Frabolot, Marie Christine Nicloux ;

Présents : Yann Daniel (Cheminots), Gérard Yvet, Daniel Artus, Michel Lavigne, Ghislaine Launay, Alain Prigent, Bernard Creuzer, Jacques Colin (IHS Bretagne)

Un point est fait sur les adhésions. Suite au congrès de l'UD, nous enregistrons 21 adhérents pour 2024, une situation qui ne peut que nous satisfaire, ce nombre n'ayant jamais été atteint depuis la création du collectif. Quelques relances devront cependant être réalisées, le point sera fait avec Gérard

1) L'archivage :

Le point essentiel de l'ordre du jour portait sur la gestion des archives. Depuis la création du collectif le 5 février 2012, un travail important a été réalisé sur le tri et l'indexation des archives « en vrac » qui se trouvaient dans le sous-sol de la Maison du Peuple. Ces archives étaient constituées de celles de l'UD, mais aussi de celles de nombreux syndicats ainsi que celles de quelques UL.

Chaque participant ayant reçu l'inventaire général à jour au 9 décembre 2023, la méthode de travail ayant abouti à la rédaction de cet inventaire a été présentée. Une convention de dépôt signée avec la mairie de Saint-Brieuc, a abouti à un premier versement aux Archives Municipales de Saint-Brieuc de 66 cartons le 8 juillet 2014. Un deuxième versement de 15 cartons a été effectué le 23 novembre 2016. Il reste actuellement 15 cartons en attente de transfert, dont 5 en cours d'élaboration.

Les Archives Municipales ont fait part de leur refus de prendre en compte un nouveau transfert du fait de manque de place et ont souhaité que la totalité des archives de la CGT soient transférées aux Archives Départementales, ce qui semble en effet plus pertinent.

Le transfert n'a pas pu se concrétiser dans l'immédiat du fait d'une part des travaux d'agrandissement des Archives Départementales et d'autre part de la réticence de la prise en charge du fait de la dégradation de certains documents.

Au nom de l'UD et de l'IHS Bretagne, le courrier ci-contre a été adressé le 1^{er} août 2024 au président du Conseil Départemental. Ce courrier n'a reçu aucune réponse à ce jour.

Alain Prigent va contacter la Directrice des Archives départementales afin d'organiser une première rencontre. Daniel Artus va intervenir auprès de son syndicat (Conseil Départemental), pour qu'une interpellation soit également effectuée.

Compte tenu des restrictions budgétaires annoncées au niveau du département ainsi qu'au niveau national, il est important que le dossier soit pris en charge conjointement par l'UD, l'IHS Bretagne et le syndicat du Conseil Départemental.



Monsieur COAIL Christian
Président du Conseil Départemental Des Côtes D'Armor
9 Pl. Général de Gaulle
22000 Saint-Brieuc

A Saint-Brieuc, le 1^{er} août 2024

Monsieur Le Président,

Depuis plusieurs années nous sommes engagés, dans le collectage et le traitement d'informations et de documents de toutes natures se rattachant à l'histoire sociale, du syndicalisme et leur exploitation à des fins de recherches historiques.

Dans ce sens, des archives ont été transférées dans un premier temps aux archives municipales de Saint-Brieuc afin que nos documents sur l'histoire sociale et syndicale puissent être consultables.

Un nombre important d'archives de l'Union Départementale CGT des Côtes d'Armor a été trié, identifié et peut donc faire l'objet d'un transfert aux archives départementales qui se doivent de les accueillir et les traiter. D'autres organisations CGT sont également concernées.

Nous interpellons le Conseil Départemental et vous-même, afin que vous puissiez assurer la mission de service public des archives départementales. Il serait anormal que les archives syndicales de la CGT ne soient pas consultables par tous les publics qui le souhaitent et notamment les universitaires, chercheurs, étudiants etc.

Nous sollicitons une rencontre pour échanger sur le sujet afin que des solutions interviennent au plus vite.

Recevez, Monsieur le Président, nos sincères salutations.

Matthieu NICOL
Secrétaire Général
De l'Union Départementale CGT

Bernard CREUZER
Membre du Conseil d'Administration
De l'Institut CGT d'Histoire Sociale de
Bretagne

Nous rencontrer, nous contacter :
La C.G.T : 75-77 rue Théodule Ribot – 22000 SAINT-BRIEUC –
Tél. : 02-96-68-40-60 – Mail : accueil@udcgt22.fr

Alain Prigent fait part de la parution de l'ouvrage du « Colloque du Joint Français » aux Presses Universitaires de Rennes, suite à la commémoration de la grève au printemps 1972. Il est noté que le rôle de la CGT durant le conflit n'apparaît pas à sa juste valeur.

Une formation à l'archivage va être organisée sur une journée au cours du deuxième semestre 2025. Cette formation sera assurée par l'IHS Bretagne et sera inscrite à un calendrier de formation de l'UD pour 2025 .

2) L'exploitation des archives :

Alain Prigent fait part de l'avancement de ses travaux sur l'implication de Claude Plaquin dans la création de l'UL de Tréguier, ainsi que de l'animation qu'il a déployée au sein du PCF du secteur. Le document est rédigé. Une autre partie a été ébauchée par Pierre Rimasson. Il nous reste donc à voir quelle publication peut voir le jour à partir de ces travaux.

Ghislaine Launay se montre intéressée par la démarche historique et va sensibiliser son syndicat (FAPT) la nécessité de travailler sur leurs propres archives et de voir l'exploitation qui peut en être faite.

Gérard Yvet et Bernard Creuzer vont travailler sur la grève historique des Finances Publiques de 1989. Les retraités qui ont participé à cette grève vont être sollicités afin de recueillir témoignages, documents, photos...

Les conséquences inattendues du mouvement
**LA GRÈVE DES IMPOTS MENACE...
LE BEAUJOLAIS NOUVEAU !**

Yann Daniel pour le syndicat des cheminots, à partir du recensement de leurs archives figurant à l'inventaire, va proposer à son syndicat d'étudier la possibilité d'une publication sur l'histoire du syndicat de Saint-Brieuc

3) Dénomination des salles de l'UD :

Les salles de l'UD situées rue Théodule Ribot sont actuellement désignées de manière anonyme. Il est important pour la mémoire collective de leur attribuer le nom d'une militante ou d'un militant qui ont grandement contribué à son existence. La liste suivante va être proposée à la CE de l'UD :

- Robert Daniel
- José Yusté
- Claude Plaquin
- Simone Illien
- Annie Meyer
- Louise Audren

4) Fonctionnement du collectif :

Il est acté que compte-tenu du nombre d'adhérents, il n'est plus paru possible de les réunir tous les mois. Il est donc décidé d'une réunion trimestrielle. Les dates seront fixées ultérieurement en fonction des réservations de salles.

Il est également décidé de réunir tous les mois un « *bureau* » à qui incombera le travail plus concret, notamment sur l'archivage. Les membres participants ont donné leur accord pour en faire partie, étant précisé bien entendu que ce groupe est ouvert à chaque adhérente ou chaque adhérent qui le désire. La prochaine réunion est programmée pour le **mardi 19 novembre à 9 h 30 à l'UD**

5) La Maison du Peuple :

Un énième courrier adressé le 22 février 2024 par le secrétaire général de l'UD à la mairie de Saint-Brieuc, demandant une rencontre avec les intervenants sur dossier (UD, usagers historiques, IHS Bretagne) et la collectivité, est resté sans réponse. Lors du congrès de l'UD, le maire a été interpellé et a promis une rencontre rapide. Nous attendons la réponse.